

14-18
CENTENAIRE

LA DÉPÉCHE
LA GUERRE EST FINIE
LES HUIT JOURS QUI SUIVENT LA FIN DE LA GUERRE
LES HUIT JOURS QUI SUIVENT LA FIN DE LA GUERRE

JANVIER 2018

BULLETIN MUNICIPAL 2017

Le mot du Maire

A l'aube de la nouvelle année où s'expriment les voeux c'est le moment de vous rendre compte des différentes actions menées, du bilan de l'année écoulée.

A travers ce bulletin, vous pourrez découvrir en détail le contenu de nos réunions, la présentation de notre budget le rapport de nos différents travaux, ainsi que nos perspectives futures, la vie associative.

La Commune, sa survie a été évoquée, au dernier Congrès des Maires, auquel j'ai assisté.

Le Président de la République nous a annoncé que l'Organisation Territoriale ne subira pas de grande transformation institutionnelle durant le quinquennat. L'Etat ne forcera pas les regroupements de communes, et ne modifiera pas la carte intercommunale.

Puissions-nous continuer notre mission dans la sérénité et la confiance renouvelée.

A chacun de vous, je formule tous mes vœux de bonheur, ainsi qu'à vos familles.

Vive notre commune.

Le Maire

VOEUX

CONSEILLERS



des

Une année vient de se terminer et une nouvelle commence. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez au quotidien pour gérer et participer activement au développement de notre commune.

2018 marquera le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918 qui a coûté la vie à nombre de Galganais.

Ayons une pensée pour ceux qui se sont sacrifiés, ayons la force de croire en nos rêves, en nos envies et nous donnerons à nos projets un peu plus de nous-même pour construire un monde meilleur.

Nous vous présentons nos Meilleurs Vœux de Bonheur, Santé et Réussite à l'occasion de la nouvelle année.

Vos Conseillers



ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

• Ethan VANESON	18 mars
• Noam SALLS	2 avril
• Maël ALARY	3 avril
• Ana DELERIS	20 mai
• Mathis DIJON BOURDACHE	8 juin
• Aaron RULHES	16 juillet
• Gaël TARAYRE	22 octobre

MARIAGES

• Jean-Claude CARREEL & Jeannine BRUEL	1er avril
• Cédric GIOVANNELLI & Mélanie BIDEAU	26 mai
• Adrien PEYRONEL & Brittany ROY	24 juin
• François FEVRE & Agnès DE BOISSIEU	22 juillet
• Jérémy MONTEVERDI & Cyril BERTRAND	11 août

DECES

• Denise DELBRUEL Vve GRIALOU	3 janvier
• Alexandre BAGINSKI	13 janvier
• Denise ANDURAND Vve NESPOULET	2 février
• Aimée QUERBES	3 mars
• Pierrette BARILLET Vve MOLY	5 mars
• Adolie JOULIE Vve GINESTE	1er mai
• Gaston GRATUZE	11 mai
• Pierre GINESTET	21 juillet
• Denise MARTY Vve BROS	31 août
• Alice GRATUZE Vve MARRE	18 octobre
• Elise RIVIERE Vve VERNHES	3 décembre

DEUX CENTENAIRES A GALGAN

« **Roger BERTHOUMIEU** est né le 8 juillet 1917, pendant la 1re guerre mondiale au village de Malaval qui comptait alors près de 100 habitants. Ses parents exploitaient la propriété. Ils eurent 3 enfants : Aurélie, Léa, et Roger. Marié en 1942 avec Yvonne Cayla, de cette union naîtront leurs 2 enfants Jean-Marie et Simone. Agriculteur toute sa vie, il aida son fils Jean-Marie jusqu'au moment où ce dernier cessa son activité en 2013, il avait 93 ans.

Au-delà de son activité, il fut délégué communal à la M.S.A. Soucieux de l'évolution sociale du monde agricole pendant 37 ans, son implication lui valut d'être médaillé de la Mutualité de la Coopération du Crédit Agricole par le Ministre de l'Agriculture.

Je garde de bons souvenirs de votre accueil quand je venais à Malaval pour m'entretenir avec Jean-Marie qui a été mon premier adjoint, assis autour de la table familiale, attentif à nos discussions. »

C'est en ces termes que le Maire s'est adressé au centenaire, au Foyer Associatif le 23 juillet 2017, où étaient réunis sa famille, ses voisins et les membres du Conseil.



« **Georgette BAULES** née BARNABE est née à Lyon le 18 septembre 1917. Ses parents natifs, son père de Peyrusse le Roc, sa mère de Drulhe.

Son père, charron de métier avait été mobilisé pendant la grande guerre 14-18 à Lyon, au service de l'Armée.

La guerre terminée, ils reviennent au pays et s'installent à Galgan. Lui de son métier, Rosa sa maman et Georgette, crée la petite Auberge en haut de Galgan.

Mariée en 1936 avec Rémi BAULES, elle seconde son époux à la ferme familiale.

De leur union naquit Colette, mariée en 1950 avec Lucien DOUZIECH, 3 petits enfants, puis les arrières petits enfants et aujourd'hui 3 arrières arrières petits enfants : Julia, Margaux et Ana.

En 1979, son mari décède, elle continue à vivre avec sa fille Colette et son gendre Lucien, elle profite d'une retraite paisible.

Les vieux jours arrivent et le 18 février 2017 elle décide de rejoindre le foyer logement de Galgan où elle pourra retrouver ses amies.

Bravo à notre centenaire. Continuez à vivre des jours paisibles dans ce foyer qui compte aujourd'hui 13 résidents,

dont 7 ont vécu à Galgan. »

C'est ainsi que le Maire s'est adressé à la centenaire entourée de sa famille, des résidents du foyer et des membres du Conseil Municipal.



LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} mars 2017

Approbation du procès verbal de la séance du 19 décembre 2016

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2016

Après avoir présenté les comptes de gestion dressés par le comptable du Trésor Public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur qui n'appellent ni observations, ni réserves de sa part, le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2016

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Vote du Compte Administratif M14.

Section de fonctionnement

Recettes	388 641,26
Dépenses	271 164,17
Résultat de l'exercice	117 477,09
Excédent reporté	31 980,57
Excédent au 31.12.2016	149 457,66

Section d'investissement

Recettes	115 113 ,87
Dépenses	100 798,82
Résultat de l'exercice	- 14 315,05
Excédent reporté	196 745,77
Excédent au 31.12.2016	182 430,72
Restes à réaliser	94 000,00
Excédent au 31.12.2016	88 430,72

Résultat cumulé 149 457,66 + 88 430,72 = 237 888,38 €

Après avoir entendu ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif et le compte de gestion 2016

BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Section de Fonctionnement

Recettes :	6 675,61
Dépenses :	5 001,58
Résultat de l'exercice	1 674,03
Excédent reporté	94,39
Excédent au 31.12.2016	1 768,42

Section d'Investissement

Recettes :	3 712,00
Dépenses :	0,00
Résultat de l'exercice	3 712,00
Excédent reporté	23 917,24
Excédent au 31.12.2016	27 629,24

Résultat cumulé 1 768,42 + 27 629,24 = 29 397,66

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Après avoir entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif et le compte de gestion 2016.

AFFECTATION DU RESULTAT 2016

✓ BUDGET PRINCIPAL M14

Après approbation du Compte Administratif 2016, constatant un excédent de fonctionnement de 149 457,66, le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter 29 457,66 € en fonctionnement au compte R002 et 120 000,00 au compte 1068 en section d'investissement, et l'excédent de la section d'investissement 182 430,72 sera repris en recettes d'investissement au compte R001.

✓ BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Après approbation du Compte Administratif 2016, constatant un excédent de fonctionnement de 1 674,03, le Conseil Municipal délibère et décide d'affecter cette somme au compte R002 en fonctionnement, et l'excédent d'investissement de 27 629,24 au compte R001 en Investissement.

IMPOTS LOCAUX

Monsieur le Maire rappelle que les taux d'imposition qui ont été revus en 2016, suite au transfert de fiscalité au profit de la C.C.P.M. au vu des résultats 2016 et notre trésorerie au 1^{er} janvier 2017, il n'y a pas lieu d'augmenter les taux, c'est la proposition qu'a faite M. le Maire.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette proposition de maintenir les taux 2016.

Rappel des taux :

Taxe d'habitation	7,76 %
Taxe foncier Bâti	5,45%
Taxe foncier non bâti	47,20%
CVAE	17,29%

TARIF DES SERVICES COMMUNAUX EN 2016 (inchangés par rapport à 2015)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (identiques à 2015)

Nouvelle association (150 €) : Club de pétanque

ECOLE

Dans le cadre du projet d'école il a été organisé une semaine de théâtre avec intervention de personnel extérieur entraînant une charge supplémentaire. Monsieur le Maire propose une subvention complémentaire exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves de 800 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable.



LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OPERATIONS ENVISAGEES EN 2017

Acquisition foncière (Réserve)

Aménagement Espace Public – Création WC accessible aux personnes à mobilité réduite
Monsieur le Maire présente l'esquisse fournie par le Cabinet d'Architecture que ne cautionne pas la majorité des membres du Conseil.

M. Le Maire soumettra dans les jours qui suivent, les remarques faites, afin que cet avant-projet soit revu entièrement.

Matériel roulant :

Remplacement tracteur avec broyeur

Bâtiment scolaire Remplacement volets Cour Aire de jeux – Cage Foot basket

Cimetière : allées à créer...

QUESTIONS DIVERSES

Recensement : Monsieur le Maire donne les premiers résultats qui verrait notre population se maintenir à 373 h – 364 habitants au 01/02/2017, chiffres qui devront être validés par l'INSEE et remercie l'agent recenseur Mme C. VITRAC pour le sérieux de sa mission effectuée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu réunion du 07 décembre 2016

- Tarifs : de location gymnase – hall polyvalent..
Foyer logement
Redevance ordures ménagères
Assainissement non collectif
Accès déchetterie professionnels extérieurs à la CCPM
- Transfert des zones d'activités au 1^{er} janvier 2017 : création de budgets annexes

Compte-rendu réunion du 24 février 2017

- Plan de financement travaux piscine intercommunale
- Plan de financement projet de valorisation halieutique plans d'eau du Roudillou et de Lagarrigue
- Attribution du Marché public : Aménagement zone artisanale de Lanuéjous
- Droit de préemption P.L.U.I.

Séance du 10 avril 2017

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er mars 2017

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement D / R : 364 072,00 €

Section d'Investissement D / R : 373 656,00 €

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT M49

Section de fonctionnement D / R : 6 160,00 €
Section d'Investissement D / R : 31 341,24 €

Section de fonctionnement D / R : 6 160,00 €
Section d'Investissement D / R : 31 341,24 €

P.L.U.I. : PLAN LOCAL D'URABNISATION INTECOMMUNAL FIXANT LES NOUVELLES REGLES D'URBANISATION (APPLICATION DE LA LOI NOTRE).

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Ce projet a été élaboré par les élus communautaires (comité de pilotage) qui fixe pour les dix à quinze prochaines années en termes d'organisation de développement sur le territoire. Les orientations du PADD seront traduites au zonage et au règlement du PLUI (prochaine étape importante).

Notre conseil est invité à débattre sur ces orientations qui, précise M. le Maire, se résume sur des objectifs chiffres de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Notre commune a établi en 2002, la Carte Communale pour définir les zones urbaines (U) qui s'est traduit par un zonage du bourg (surface 26 Ha) ce qui représente 0,012% de la surface totale de la collectivité 2 037 Ha.

Nous avons utilisé 11 Ha (0,005% à ce jour) surface disponible ce jour 15 HA (0,007%)

Après discussion le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite le maintien en l'état du périmètre ainsi défini...que les membres du Conseil de l'époque avaient validé et anticipé ce que la loi nous demande aujourd'hui.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu réunion du 16 mars 2017

- Approbation des comptes de gestion
- Vote des comptes administratif
- Débat d'orientation budgétaire
- Affectation des résultats 2016
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget
- Projet de création d'une bibliothèque médiathèque « Télé de réseau »...plan de financement

Compte-rendu réunion du 03 avril 2017

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- Vote des subventions aux associations
- Vote du budget principal M14
- Vote du budget déchets M49
- Vote du budget SPANC M49
- Vote du budget annexe Le FARGAL Montbazens



LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vote du budget annexe Le PONT Lanuéjouls
- Vote du recours à un nouvel emprunt
- Débat P.L.U.I.
- Redevance d'occupation du domaine public
- Modalités de transfert des zones d'activités
- Approbation convention de fonctionnement entre la CCPM et le Centre Social
- Approbation convention de fonctionnement entre la CCPM et Services Plus
- Approbation convention de fonctionnement avec le Centre Social relative à la gestion des actions du Contrat Enfance Jeunesse

Séance du jeudi 29 juin 2017

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 avril 2017

TRAVAUX 2017 (précisés par M. le Maire)

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE 20 JUIN

Rapport d'activité présenté par la Directrice.

Effectif prévu à la rentrée 2017-2018 : 27 enfants fragilise notre école... les 2 postes d'enseignants seront-ils maintenus ?...

Rythmes scolaires

Activité périscolaire maintenue dans l'attente des textes officiels... décrets...

Nous devrons prendre en compte l'avis de toutes les parties concernées : enseignants, parents d'élèves...

Nous avons à ce jour renouvelé le PEDT, les contrats avec les intervenants...

La réflexion reprendra pour l'année scolaire 2018-2019

COMPTE-RENDU DU DERNIER COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 JUIN DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ELABORATION DU PLUI

Ordre du jour : 1 Phase PADD

Point des débats de PADD en Conseils Municipaux et Conseil Communautaire.

L'avis de la DDT sur le PADD

2 Phase ZONAGE

Eléments de cadrage pour les zones U et AU

Feuille de route pour les communes

3 Décisions

Choix du règlement du PLUI

Le Droit de Préemption

Le sursis à statuer

Monsieur le Maire commente le contenu de cette réunion qui voit notre commune amputée d'une grande partie de la zone U, qui devrait dans le futur se limiter à 3Ha.

Le Conseil Municipal à l'unanimité n'approuve pas ce nouveau zonage et s'interroge sur la mise en place de ce nouveau schéma d'urbanisation qui pénalise nos territoires ruraux.

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



AFFECTATION ESPACE ASSOCIATIF POUR CELEBRATION DES MARIAGES

Arrêté du 16/06/2017 pris par Monsieur le Maire, vu le décret n°2017-2700 du 1^{er} mars 2017, pris en application de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016, donnant la possibilité d'affecter un bâtiment autre que la Mairie à la célébration des mariages.

QUESTIONS DIVERSES

- Aide exceptionnel au Comité des Fêtes qui a du louer un chapiteau au dernier moment, vu la météo défavorable pour un montant de 8000 €

Après discussion, le Conseil Municipal est favorable à apporter une aide exceptionnelle pour combler l'éventuel déficit à hauteur de 50%, avec un plafond de 4 000 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu réunion du 22 mai 2017

- Nouvel emprunt auprès du Crédit Agricole de 1 000 000 €
- Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables P.L.U.I.
- Marchés pour la requalification de la piscine
- Marché VOIRIE
- Projet Foirail Bas Procédure et programmes détaillé
- DETR VOIRIE
- Tarif de vente Lot n°1 zone artisanale Le PONT
- Tarif de vente parcelle zone artisanale Le FARGAL
- Maison de Santé à Lanuéjouls

Séance du mardi 19 septembre 2017

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2017

TRAVAUX

Aménagement 2 appartements au Foyer (terminé et loué aussitôt)

- ECOLE

Mise en place d'un Combico (buts de football, panneau de basket) mise en place le 21/10/2017

- VOIRIE :

Voie communale VC10 Les Bavardies / Route de Peyrusse en cours

Allée du cimetière (avant Toussaint)

Travaux épareuse CCPM en cours

- MATERIEL / EQUIPEMENT

De nombreuses réparations voient les frais de maintenance augmenter

- AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC

Afin d'obtenir une aide du Département, notre opération s'inscrit dans une opération Cœur de village.

Le Conseil Départemental confie la réalisation d'un schéma directeur au CAUE de l'Aveyron, dans le cadre d'une convention,

Le Conseil Départemental finance entièrement et subventionne en partie la commune pour les études et les travaux. Ceux-ci peuvent s'étaler en quatre tranches.

La réalisation d'un schéma directeur prend 3 à 6 mois.

Après avoir donné son accord, le Maire demande au CAUE, un exemplaire d'un schéma directeur...



LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

P.L.U.I.

Zonage compte-rendu réunion Comité de pilotage du 18-09-2017

Les communes présentes : Les Albres, Valzergues, Peyrusse le Roc, Galgan

Chaque commune a présenté une esquisse cadastrale des parcelles propriétés privées qui pourraient être retenues dans le zonage.

Après présentation de ce plan à chaque conseiller, et discussion, les membres du Conseil présents émettent beaucoup de réserve sur la pertinence de ce projet.

ECOLE

Rentrée Scolaire

Maintien de la semaine sur 4 jours ½ et des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire reprend le courrier qu'il a envoyé à chaque parent pour mieux expliquer notre position et décision...

Effectif : Plus préoccupant... 28 élèves à la rentrée. Notre école est fragilisée, le rapprochement avec l'école de la Commune des Albres demeure d'actualité...

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu réunion du 29 juin 2017

Un nouveau Conseil a eu lieu le 24 juillet M. le Maire regrette que nous n'ayons pas le compte-rendu

Séance du lundi 18 décembre 2017

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2017

TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle les différentes opérations réalisées.

- TRAVAUX ECOLE (aménagement)
- VOIRIE (allée du cimetière)
- FOYER LOGEMENT (création de 2 appartements)
- EQUIPEMENTS MATERIEL...broyeur

P.L.U.I.

Une nouvelle réunion de travail a eu lieu lundi 04 décembre à l'Espace associatif.

Présentation du plan de zonage par M. BROICHOT et Mme COUDERT BARCELO du bureau d'étude en charge du projet.

Nous devons poursuivre notre travail, une réunion avec les différents propriétaires devra avoir lieu début janvier pour les informer du projet et connaître leur position sur le devenir de leur patrimoine non bâti,...

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



ECOLE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole lundi 16 octobre :
Effectifs répartition des élèves et équipe enseignante
28 enfants : 2 postes
Ecole fragilisée, un regroupement avec une autre école semble inéluctable.

Rythmes scolaires :

Pour l'année 2018-2019 nous devons y réfléchir les parents d'élèves vont être consultés.
Les enseignantes sont favorables au retour de la semaine à 4 jours, les enfants sont fatigués.

Aujourd'hui le Conseil Municipal doit se positionner.
Après consultation une large majorité de parents sont favorables au retour à la semaine à 4 jours.

Après discussion, en tenant compte de ces avis, le Conseil Municipal, à la majorité absolue, se prononce pour la semaine de 4 jours.
M. le Maire précise que c'est le Conseil d'Ecole qui doit se réunir le 15 janvier que validera cette décision.

Compte-rendu entretien du 07/12/2017 avec l'Inspecteur de l'Education Nationale M. FRESSIGNAC

M. le Maire, assisté de Mme Chantal RIVIERE, a reçu l'Inspecteur. Ce dernier lui a confirmé ce que nous savions déjà...la fragilité de notre école et le maintien de 2 postes d'enseignants pour la rentrée 2018-2019 n'étant pas assuré, malgré un effectif qui aujourd'hui varierait peu : 29 enfants au lieu de 28...sachant que l'Education Nationale ne prend pas en compte les enfants de 2 ans...

Il a insisté, comme il l'avait déjà fait, pour se rapprocher d'une autre école... Les Albres.
M. le Maire précise qu'il a pris rendez-vous avec M. le Maire des Albres pour une rencontre qui aura lieu dans les premiers jours de l'année 2018.

ALIENATION CHEMIN RURAL N°CR 50

Chemin qui relie la VC n°4 (Malaval / Emb Les Pézières) à la VC n°30 (route de Cagnac)

Le problème posé à ce jour est la parcelle qui se trouverait enclavée, si l'opération se réalise...M. le Maire demande d'attendre la fin des échanges parcellaires, le Conseil Municipal prendra sa décision à ce moment-là.

EOLIEN

Monsieur le Maire fait part de l'avancement de l'Etude de faisabilité réalisée par la Société VSB.

Aujourd'hui, l'ensemble de l'Etat initial a été rendu par les bureaux d'Etude (l'état initial est une étude approfondie de l'environnement général de la zone du projet).

C'est depuis cet état initial que l'ensemble des impacts sera étudié dans chacun des domaines précités.

Ce second volet de l'étude va occuper la fin de l'année et peut-être se prolonger début 2018.

Monsieur le Maire rend compte de la réunion à laquelle il a participé le 13 décembre 2017 à RODEZ dans les locaux de la DDT.

Cette réunion organisée par le MISAP (Mission Inter Service de l'Aménagement et de ses Paysages.

Participaient à cette réunion :

M. THOMAS (VSB), la Préfecture, la DREAC, DDT, UDAP, CAUE, Chambre d'Agriculture, PNRGC, ONI, PETR

M. THOMAS a présenté le projet puis un tour de table où chaque participant a pu s'exprimer. Cette phase d'étude du volet paysager et d'impact semble un tournant majeur de projet.

L'implantation des éoliennes avec des mâts de 125 m et pâles de 55 m, ce qui fait une hauteur en bout de pôle de 180 m, semble le point critique, qu'ont relevés les différents intervenants.

Vu hauteur de Conques, Château de Bournazel, Chemin de St Jacques, le Lot, Les oiseaux migrants, ... autant de problèmes paysager de projet ...



TRAVAUX EQUIPEMENT 2017

VOIRIE

Réfection Voirie	VC 10 qui relie la D632 à la route de Peyrusse D287 VC Les Bavaridies
	33 670 €
	Allées du cimetière 5 928 €

BATIMENTS

ECOLE	Remplacement volets 6 205 € Installation Combico / but de football et basket 24 384 €
FOYER LOGEMENT	Aménagement 2 appartements 39 554,97
MATERIEL	Achat d'un broyeur CMA Achat autolaveuse 4 103,46
MOBILIER AMENAGEMENT PUBLIC	2 089 ,84 WC accessibilité, personnes à mobilité réduite reportée en 2018

ENTRETIEN BATIMENTS...

EQUIPEMENTS 2018

AMENAGEMENT PUBLIC (report en 2018)	ESPACE
AMENAGEMENT (en cours de réflexion)	FONCIER
BATIMENT FOYER	(toiture...volets roulants)
VOIRIE ...	
DIVERS ...	

LES FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2017
M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT

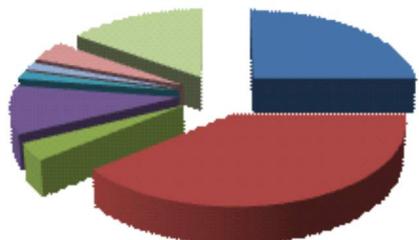
DEPENSES 2017		RECETTES 2017	
011- Charges à caractères général	91 050.00	002 Excédent antérieur reporté	29 457.66
012 - Charges de personnel	142 390.00	013 Atténuation de charges	24 360.00
014 - Atténuations de produits	13 000.00	70 - Produits de services	12 600.00
65 - Autres charges gestion courante	35 460.00	73 - Impôts et taxes	117 850.00
66 - Charges financières	6 000.00	74 - Dotations subventions	152 844.00
67- Charges exceptionnelles	25.00	75 - Autres produits	26 960.34
042-Opérations d'ordre	5 845.00		
022 - Dépenses imprévues	15 302.00		
023 - Vir à la sect° d'Investissement	55 000.00		
TOTAL	364 072.00	TOTAL	364 072.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
21-22-23-Dépenses nouvelles d'équipements	335 000.00	001 Excédent d'investissement	182 430.72
16412- Remboursement d'emprunt	17 700.00	021 Vir sect° de fonctionnement	55 000.00
165 - Caution	740.00	1068 - Excédent capitalisé	120 000.00
020 Dépenses imprévues	20 216.00	10222 FCTVA 2016	10 000.28
		040 Opérations d'ordre (amortissement)	5 845.00
		165 - Caution	380.00
TOTAL	373 656.00	TOTAL	373 656.00

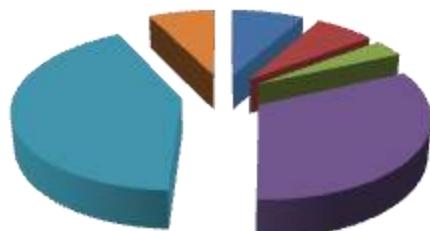
LES FINANCES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 011- Charges à caractères général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuations de produits
- 65 - Autres charges gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 042-Opérations d'ordre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 002 Excédent antérieur reporté
- 013 Atténuation de charges
- 70 - Produits de services
- 73 - Impôts et taxes

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- Dépenses nouvelles d'équipements
- remboursement d'emprunt
- Cautions
- Dépenses imprévues

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Fonds de compensation TVA
- Excédent capitalisé
- Virement de la section de fonctionnement
- Caution
- Excédent d'Investissement

LA MAIRIE COMMUNIQUE

La distribution des sacs poubelle aura lieu en Mairie et à l'Agence Postale

du 19 février au 3 mars 2018.



HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

Secrétariat de Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30
05.65.80.41.08

Agence Postale :

Du lundi au vendredi : 8h45-11h45 et le samedi 10h-12h
05.65.80.41.09

La Bibliothèque :

Jeudi soir 16h30-19h30—Samedi 14h-18h

L'accueil Périscolaire :

7h30—9h et 16h30—19h

Recensement : Effectué du 19 janvier au 17 février 2017

Population recensée : 373 habitants

Population recensée (2012) : 364 habitants

TOUTES VOS DEMARCHE ADMINISTRATIVES EN UN CLIC ou presque....



<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>



<https://www.amendes.gouv.fr/>

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>



ET



<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Si vous rencontrez des difficultés
pour vos démarches administratives
la mairie de Galgan peut vous
assister en prenant contact avec son
secrétariat



05 65 80 41 08

FOYER LOGEMENT

L'Association Service Plus assure le fonctionnement de nos trois foyers Drulhe, Galgan, Lanuéjouls.

Comme toute association, elle est composée d'un Conseil d'Administration et d'un bureau qui a été renouvelé, lors de l'Assemblée générale qui a eu lieu le 23 mars 2017 à DRULHE.

J. MOULY en assure la présidence J. ALAUX Vice-président, S. CASTAGNES Trésorier, M. VIGUIE Trésorier Adjoint, M. GALTIER Secrétaire, G. RIGNAC Secrétaire Adjoint.

Lucie VERNET, responsable des 3 sites, gère un personnel de 15 personnes équivalent temps plein.

L'hébergement des personnes âgées est assuré dans chaque foyer par la présence d'employées sur site de 8h à 20 heures, 7 jours / 7, pour un service de nuit via les ambulances VABRE de 20h à 8h, 7j/7 et présence verte.

La restauration, l'entretien au quotidien des locaux et l'animation auprès des résidents sont les missions qu'assurent au mieux l'ensemble du personnel.

La restauration, cantine scolaire à Galgan, Drulhe, accueil de loisirs à Drulhe complètent les activités de nos foyers.

Une gestion rigoureuse des finances pour un budget qui s'est élevé en 2016 à un montant dépenses de 504 312,73 € et 499 241,40 € de recettes, soit un déficit de 5 051,30 €, est un exercice difficile. Le prix pension est de 1 016 € + logement

Une subvention exceptionnelle nous a été attribuée par le Conseil Départemental de 10 000 €. Une subvention de la Communauté de Communes de 25 000 € nous permet d'équilibrer notre budget dans la mesure où nos foyers sont occupés à près de 100% de notre capacité d'accueil : Lanuéjouls 12 résidents, Galgan 13, Drulhe 10.

Voilà résumé en quelques lignes, l'organisation, la vie de nos foyers.

Pour notre foyer de Galgan, Monsieur le Maire fait remarquer la présence de 7 résidents d'origine galganaise sur 13

C'est l'objectif qu'avait émis nos élus de l'époque, en 1995, lors de l'élaboration du projet de la création de nos foyers : héberger des résidents de nos villages respectifs... C'est une réalité aujourd'hui encore...

ECOLE

Une école dynamique

L'école a repris en septembre avec 31 enfants inscrits pour cette année 2017-2018 (5 CM2, 6 CM1, 1 CE1, 1 CP, 2 GS, 4 MS, 4 PS2, 3 PS1)

Sandrine Moreau travaille avec les maternelles, les CP et les CE1.

Catherine Forestier travaille avec les CE2, CM1 et CM2.

Maryse Couderc (ATSEM), Martine Boyer (accueil périscolaire) et Aude Jousset (cantine) encadrent toujours les enfants pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

Des projets ont mûri et vont occuper les enfants toute l'année scolaire.

Oreille en balades sera le premier projet abordé. Les élèves travailleront sur le passé, en recueillant le témoignage des personnes âgées du village de Peyrusse le Roc. Ces témoignages seront enregistrés et permettront la réalisation d'un audioguide destiné aux touristes.

Un deuxième projet « classe de mer » va permettre aux plus jeunes de travailler sur le thème de la Bretagne et pour les plus grands sur le thème de la mer en général.



Ce projet sera ensuite finalisé par un séjour de 4 jours à Leucate.

Parallèlement à ces projets, il y a aussi le sport au gymnase de Montbazens, le roller au hall polyvalent de Lanuéjouls, les sorties piscine, les rencontres sportives avec les écoles voisines, la préparation du spectacle de la kermesse, les activités proposées durant les APE (occitan, gymnastique, basket, couture, musique), la venue du Père Noël qui offre un livre à chaque élève, le défilé du carnaval.

Un ramassage scolaire permet aux enfants de Peyrusse d'être scolarisés à Galgan. Les repas sont préparés sur place par une cuisinière et sont pris au foyer logement.

L'école bénéficie d'une garderie ouverte à partir de 07 H 30 et le soir jusqu'à 19 H 00. Martine s'occupe de faire faire les devoirs aux enfants qui restent à la garderie le soir.

Une matinée porte ouverte aura lieu le samedi 03 février de 10 h 00 à 12 h 00 à l'école de Galgan.

Venez nombreux !



ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil est ouvert tous les matins de 7h30 à 9h et l'après-midi de 16h30 à 19h.

Le matin, des activités calmes sont proposées aux enfants : lecture, écoute de contes, coloriages, dessins ou jeux de société.

L'après-midi, les enfants jouent à l'extérieur quand le temps le permet : jeux individuels ou collectifs Vers 17 h30, les enfants ont possibilité de commencer leurs devoirs avec un accompagnement personnalisé pendant que les petits dessinent, colorient ou jouent calmement (puzzle, perles, pâte à modeler...).

Diverses activités manuelles sont proposées suivant les saisons. Cette année, nous avons fabriqué des bonhommes de neige en peinture, des chats avec des chaussettes, des abreuvoirs avec des bouteilles en plastique, des araignées avec des marrons ... et nous avons fait des semis de ciboulette. A l'automne, nous avons réalisé un panneau avec les prénoms des enfants en forme de mots croisés ainsi qu'une chenille des anniversaires. L'année 2017 s'est terminée par divers bricolages pour préparer Noël : calendrier de l'Avent en forme d'horloge, sapins en feutrine, petites maisons dans boîte fromage pour décorer la table, boules paillettes...



Lundi 18 décembre, le père Noël a apporté de nouveaux jeux et nous avons partagé ensemble un goûter.



LES RYTHMES SCOLAIRES

L'année a commencé par la représentation le vendredi 3 février de la comédie musicale « C'est mon village » imaginée par Mike et Allison. Un très beau projet dans lequel les enfants se sont totalement investis : chants, jeu théâtral et décors.

Une fresque sur le thème de la nature a été réalisée en mosaïque pour égayer la façade de l'école : ce travail a été fait grâce à l'intervention de Florence Olmi, mosaïste d'art.

Au printemps, avec Valentine Guézille de l'association Capucine et Marjolaine, les enfants ont appris à observer la nature et à faire de la peinture végétale (avec des choux rouges, citron...). Chacun a semé un marron dans une bouteille en plastique et a pu observer la naissance de son marronnier.

L'année scolaire s'est terminée par des séances de gymnastique avec Estelle Viguié et Eric Jouanneau nous a appris à fabriquer des arcs avec des bambous et de la ficelle : initiation ensuite au tir à l'arc et mini tournoi pour le dernier cours.

Les activités se poursuivent encore pour l'année 2017-2018 : au programme sport, musique, couture, occitan et cirque.





LA BIBLIOTHEQUE

130 Place de L'Eglise GALGAN - 06 50 26 06 36 - bibliogalgan @ orange.fr

Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année qui commence.

Votre bibliothèque municipale est **GRATUITE** et **OUVERTE A TOUS**, grands lecteurs ou lecteurs plus modestes.

La porte est ouverte : Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 - Samedi de 14 h 30 à 18 h 00

Une grande variété d'ouvrages est à votre disposition : des romans, des albums, des BD, des documentaires, des revues, des DVD



Le catalogue de la Médiathèque Départementale de prêt (MDA) est à votre disposition sur internet.
mediatheque.aveyron.fr

Vous pourrez y choisir ce qui vous intéresse et nous le commander. La navette passe, toutes les 5 semaines. Le Bibliobus vient tous les 6 mois. Nous pouvons renouveler environ 600 ouvrages grâce au fond tournant de la MDA.

Nous achetons en fonds propres environ 40 ouvrages grâce à la ligne budgétaire ouverte par la municipalité.

Comme chaque année depuis 2015, les enfants du CM2 de l'école de Galgan participent au concours national des « Petits Champions de la lecture »

Cette expérience de la lecture à haute voix leur permet d'apprendre à se tenir devant un public, de combattre leur timidité et de dominer leur trac.



En avril 2018 votre bibliothèque organise la finale départementale de ce concours.

Pour conclure, notre équipe serait heureuse d'accueillir des personnes désirant prendre part à l'animation de ce lieu de rencontres. Les activités y sont diversifiées, des choix d'achats à l'équipement, en passant par les animations et les permanences

A très bientôt dans nos murs.

Aude, Elisabeth, Mathilde, Sandrine



VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE



JOUPS ET HORAIRES D'OUVERTURE

lundi au vendredi de 08h45 à 11h45

samedi de 10h00 à 12h00



05 65 80 41 09

SERVICES POSTAUX

VENTE ENVELOPPES ET PRETS A POSTER

SERVICES FINANCIERS



PROJET EOLIEN

Résumé des avancées du projet en 2017:



Les études naturalistes commencées en 2016 se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'été. L'opérateur a cette obligation d'examiner un cycle biologique complet. Il doit pouvoir présenter à la DREAL un inventaire de l'ensemble des espèces vivant sur le site et proposer un impact minimum du projet.



Les études paysagères ont réalisé 40 prises de vue, à une distance de 600 mètres à 25 km du site, pour sélectionner 30 points de vue remarquables. Ils permettront de réaliser des photomontages et des préconisations d'implantation. La prise en compte des impacts sera étudiée par le service instructeur de la demande d'autorisation.



Les mesures de vent ont enregistré une année complète de données, elles montrent une ressource en vent suffisante pour poursuivre le projet sur la base de 4 éoliennes d'une hauteur maximale de 180 mètres en bout de pale.

Le projet a été présenté à Rodez le 11 décembre à la **Mission Inter Service de l'Aménagement et des Paysages**. Y était présent, et pour chaque service, l'ensemble des instructeurs des dossiers éoliens en Occitanie, au fait des projets de l'Aveyron.

- Les services ont noté la qualité du travail des bureaux d'étude et ont attiré l'attention sur les enjeux paysagers et l'intégration globale du projet.



Tout le monde se souvient de la permanence au foyer au début du mois de Juillet. Chacun a pu s'exprimer et les opposants ont clairement exposé leur mécontentement qui a été entendu, la Dépêche l'a relayé dans son numéro du 11 juillet.

Au cours de cette permanence, VSB a aussi confirmé qu'il déposerait une demande d'autorisation, s'en remettant aux décisions des instructeurs et de l'enquête publique

En 2018...

Ce sera l'année de **dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale**: probablement au début du mois de mars,

De son examen et de **son instruction** : s'il est recevable, il sera examiné et instruit par tous les services concernés pendant 4 mois.

De la phase d'**enquête publique**: si les instructeurs ne demandent pas de compléments, elle démarera vers le mois d'août.

VSB précise que la succession des étapes peut-être augmentée, en particulier à cause de la charge de travail des bureaux d'étude et des services de l'état qu'il faut consulter régulièrement.

VSB proposera très certainement une nouvelle permanence au début du mois de février.

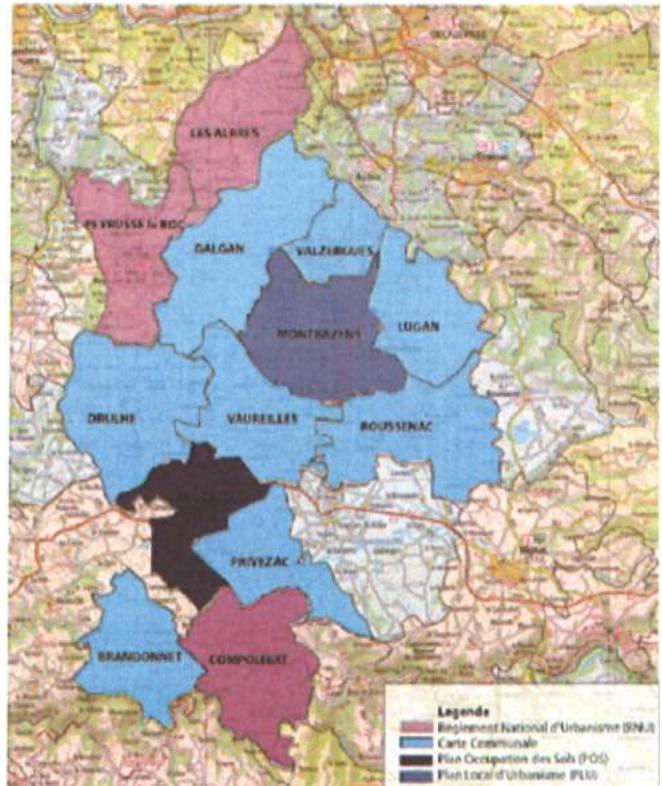
LA DEMARCHE DU PLUI

Application de la loi NOTRÉ : Nouvelle organisation du Territoire) - Compétence transférée à la C.C.P.M.

Elaborer un plan local d'Urbanisme Intercommunal.

C'est d'abord construire dans une vision partagée un projet de territoire fort qui fixe nos ambitions pour l'aménagement, et le développement du Plateau de MONTBAZENS à l'horizon de 2030. Ce projet doit permettre de faire revivre nos villages et de dessiner les villages de demain.

C'est ensuite déterminer les règles qui permettront de porter au mieux ces ambitions.



Le calendrier :

1. Diagnostic Décembre 2017
2. Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) Juin 2017
3. Zonage et règlement en cours

La partie zonage qui va délimiter les zones constructibles (surface réduite pour notre commune 3 hectares, 60 hectares pour l'ensemble du territoire, de la Communauté de Communes , ne semblent satisfaire personne.

De nombreuses réunions ont eu lieu, un Comité de Pilotage avait été constitué. La population a pu participer à différentes réunions, d'information, d'ateliers de travail.

En ce qui concerne les propriétaires des parcelles concernées par le PLUI, ils ont été invités à une réunion début janvier. Ils devront se prononcer sur le devenir de leur patrimoine bâti. Une première réflexion a été menée en prenant en compte les réseaux à proximité des zones AU (à urbaniser)...

LE MONDE ASSOCIATIF

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le bureau actuel de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école a pris ses fonctions dans le courant de l'année 2017. Il est composé de cinq membres : Cyrille TILLY, Président, Nathalie ZBICK, Vice-Présidente, Mélanie BIDEAU, Trésorière, Émilie SZYDLOWSKI, Secrétaire et Karine GUILLOTEAU, Secrétaire Adjointe. Cependant, tous les parents d'enfants scolarisés à l'école de Galgan sont adhérents et acteurs des actions de l'association.

L'APE aide à financer les activités scolaires, notamment, cette année, un joli voyage prévu par les enseignantes, à Leucate, au bord de la mer. Afin de lever les fonds nécessaires, plusieurs manifestations et événements sont proposés par le bureau. Voici les prochains rendez-vous :

- le dimanche 11 février, de 9h00 à 17h00, une braderie "Vide ta Maison !" sera organisée à la salle des fêtes.
- pour le 1er mai, l'APE prévoit une vente de brins de muguet à Galgan et à Montbazens si possible.
- le 6 mai, les traditionnelles "Floralies" : vente de plantes et plants et randonnée pédestre.
- mi-juin, la kermesse de l'école : spectacle des enfants préparé avec les enseignantes, suivi d'un repas et de jeux pour les enfants.

Les manifestations de l'APE sont ouvertes à tous !

Pour contacter le bureau de l'Association des Parents d'Élèves : ape.galgan12@gmail.com



Dimanche 11 février

**VIDE
TA MAISON !**

Au profit de l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Galgan

de 9h00 à 17h00 Salle des fêtes de Galgan



Sur place : Buvette, châtaignes grillées,
vin chaud, hot-dogs

Mais aussi TOMBOLA
100% gagnant !

Pour exposer : 4€ la table

Réservations recommandées :

- par mail : ape.galgan12@gmail.com
- par téléphone : 06 60 21 68 26 / 06 16 44 88 40

ASSOCIATION SPORTIVE GALGANNAISE



En cette année 2018, l'association fête ses 40 ans d'existence. Le club est fier de rentrer dans une nouvelle décennie en étant le dernier club de football des alentours à continuer à vivre sans fusion ni entente. Cela a été possible grâce à la volonté et à l'implication des joueurs, dirigeants et membres du bureau qui se sont succédés durant ces 4 décennies mais aussi grâce à la municipalité et grâce à vous, habitants de Galgan.

Pour la saison 2017/2018, le club compte 23 licenciés joueurs et 5 licenciés dirigeants. Il y a eu quatre retours de joueurs qui sont : BEX Mathieu, ALAUX Benjamin, SALVETAT Clément et SALLÉS Loïck. Le bureau est composé de Nicolas MALRIEU Président et joueur et Christelle ABAD Secrétaire, Trésorière et dirigeante.

L'équipe joue en championnat troisième division poule B. Elle est classée à la cinquième place ex æquo à la trêve avec 9 matchs dont 4 victoires, 1 nul et 4 défaites. En coupe des Techniciens du Sport, l'A.S.Galgan a perdu au premier tour.

La première partie de saison a montré l'envie et la motivation des joueurs, même si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous. Tous les licenciés donnent le meilleur d'eux même en cette année si particulière.

Nous profitons de cet article pour vous informer des dates extra sportives à retenir :

* Passage pour le calendrier 2018 A.S.G à partir du 6 janvier 2018.

Pour les 40 ans, le calendrier a été modifié pour vous faire traverser toutes ces années et rappeler des souvenirs à certains d'entre vous. Je pense que beaucoup de Galganais ont souri en revoyant certaines têtes, ont été émus et c'est aussi ça le football. Les souvenirs et les émotions.

* Fin avril 2018 soirée moules et saucisses / frites à la salle des fêtes.

* Journée et soirée anniversaire du club le 23 juin 2018.

Le bureau, les joueurs et dirigeants de l'A.S.G vous souhaitent une très bonne année 2018. Nous vous attendons le 23 juin pour partager vos souvenirs autour du verre de l'amitié.

CLUB DES AINES RURAUX « LOU CANTOU »

Les aînés de Galgan vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année pour 2018.

Créé depuis 1979 ce Club fonctionne avec beaucoup de dynamisme. Actuellement 95 adhérents, nombre en légère baisse suite aux décès et au départ de certains pour de multiples raisons (malgré 5 nouveaux arrivants).

Bien conduit par son Président Mr Jean Louis MARTY, les membres sont toujours présents lors des manifestations : le petit déjeuner de la fête votive de notre village, la soirée des Musicaires Del Pays autour d'un repas préparé et servi par les bénévoles, sans oublier les gâteaux confectionnés par mesdames les adhérentes pour de multiples occasions.

Les adhérents se retrouvent également pour les repas stockfish, le quine, les bals, un après-midi théâtre, de même que tous les jeudis à la salle des associations à partir de 14h pour jouer à la belote, au scrabble, au Rummikub, Triominos tout le monde peut ainsi venir se divertir même sans adhésion.

Le 3ème mercredi de chaque mois c'est au foyer Marguerite que nous nous retrouvons autour des résidents pour leur faire partager nos jeux.

Cela fait maintenant 9 ans que Jean Louis Marty travaille pour organiser des voyages « supers ».



Lac Montriond



Le Mont Blanc

En 2018 pour sa 10ème année c'est l'Ardèche qu'il nous invite à visiter du 26 Août au 2 Septembre avec une aide non négligeable de l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).



Pour tous ceux qui seraient intéressés contactez Jean Louis au 05 65 80 40 61

En cette fin d'année nous avons eu de la part de Peyrusse le Roc une demande de fusion avec notre Club.

Pour cela, le 18 Novembre nous avons organisé une assemblée générale extraordinaire qui a voté et accepté à l'unanimité cette fusion. C'est avec plaisir que nous continuerons de travailler ensemble.

Cela fait bien des années que nous avons partagé nos sorties ce qui nous a permis d'avoir de meilleures conditions pour les transports au bénéfice de tous.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à trouver un nom pour notre nouveau Club, élire un conseil d'administration et un nouveau bureau pour 2018.

Le réveillon de la St Sylvestre a été une réussite (malgré un manque de participants) tant par son repas que par l'animation de l'Orchestre Pierrot Musette qui a su donner une ambiance festive. Tous les participants ont été ravis de leur soirée.

Notre nouveau Club va démarrer avec l'espérance de construire une nouvelle dynamique, tous les âges pourront trouver leur épanouissement en mettant en commun leurs idées, les initiatives et en dialoguant pour animer nos milieux ruraux. C'est ça « faire partie d'un Club »

COMITÉ DES FÊTES

Soucieux de dynamiser son village, le comité des fêtes a marqué l'année 2017 de son empreinte grâce aux diverses manifestations organisées.

Les festivités ont débuté le 30,1 et 2 Juillet avec la fête votive : Concerts, repas et animations ont permis à la population Galganaise de vivre un weekend festif.

La soirée Beaujolais du 18 Novembre a signé la fin d'année en beauté.

Le comité des fêtes remercie les Galganais pour leur implication et leur générosité durant les aubades ainsi que la mairie pour son aide et son soutien.

Cette année, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : Clement GINESTET

Vise-président : Jean-rémy SALLES

Co-trésorier : Vincent BERTOUMIEU et Charlotte GINESTET

Secrétaire : Samuel GRIALOU

Vise-secrétaire : Nora GINESTET

Le comité des fêtes tient à vous souhaiter ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année ! Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour la Fête de GALGAN les 29 - 30 juin et 01 juillet ainsi que le Samedi 17 novembre pour la soirée Beaujolais.



CLUB DE PETANQUE DE GALGAN

Tous les membres du club vous souhaitent une bonne et heureuse année et un peu plus de soleil qu'en ce début d'année 2018.

Pour certains, les boules de pétanque commencent à rouiller, pour d'autres, elles continuent de pointer et tirer en émettant des chocs de satisfaction quand elles atteignent leur but !!!. Le boulodrome des ALBRES accueille presque chaque jour des joueurs les plus acharnés ! Bientôt un système de chauffage rendra ce boulodrome beaucoup plus confortable.

Nous avons grand plaisir à nous retrouver dans cette ambiance de franche camaraderie.

Si vous désirez nous rejoindre, jeunes, femmes, hommes, personnes âgées, n'hésitez pas à contacter :

Y FOUCRAS Président tel : 05 65 80 41 20

J MARQUEZ tel : 05 81 35 61 57

J RODRIQUEZ tel : 05 65 80 40 78

Prière du joueur de boule

Mon Dieu, faites que ma boule se place le plus près du cochonnet

Et que mon adversaire s'accroche le pantalon quand il voudra la « taper »

Faites en sorte que si un jour je devais prendre une fanny,

Un orage terrible éclate et nous empêche de terminer la partie.



SOCIETE de CHASSE

TOUS LES CHASSEURS DE LA SOCIETE GALGAN VALZERGUE SONT HEUREUX DE VOUS PRESENTER LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2018.

PAR SON ACTION, CETTE ASSOCIATION PARTICIPE A LA REGULATION DES ESPECES ET NOTAMMENT DU SANGLIER, SOURCE DE DEGATS DANS LES CULTURES. ELLE REMERCIE TOUT PARTICULIÈREMENT TOUS LES AGRICULTEURS QUI PERMETTENT LA PRATIQUE DE CETTE ACTIVITE. LA MAISON DE LA CHASSE, LARGEMENT FINANCEE PAR LA MUNICIPALITE EST ENTREEE DANS SON RYTMEE DE CROISIERE. TOUTES LES SEMAINES, LES CHASSEURS ONT LE PLAISIR DE S'Y RETROUVER. CE LOCAL QUI EST AUSSI UTILISE PAR LE CLUB DE FOOT EST UN VERITABLE PLUS POUR LES DEUX ASSOCIATIONS.



PROCHAINEMENT L'ASSOCIATION DE CHASSE ORGANISERA UNE RANDONNÉE A LAQUELLE VOUS SEREZ TOUS CONVIES. A NE PAS OUBLIER FIN AOUT LE DÉJEUNER DE LA CHASSE QUI SE DÉROULERA A LA SALLE DES FÊTES DE VALZERGUES.





COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE MONTBAZENS

Brandonnet, Compolibat, Drulhe, Galgan, Lanuéjouls, Les Albres, Lugan,
Montbazens, Peyrusse le Roc, Privezac, Roussennac, Valzergues, Vaureilles.

Madame, Monsieur,

Depuis sa création en 1997, la Communauté de Communes accompagne les habitants du Plateau dans leur vie quotidienne ; et en vingt ans, notre collectivité a su évoluer, tant au niveau de ses limites géographiques qu'en matière de compétences.

Confrontés aux baisses de l'Etat et afin de maintenir des services publics de qualité, les élus communautaires se sont engagés dans une démarche de mutualisation des services.

Ainsi, les services administratifs de la CCPM et de la Mairie de Montbazens ainsi que les services techniques de la CCPM et des communes de Montbazens, Lanuejouls et des Albres travaillent ensemble depuis 2016.

Toujours dans un souci de rationalisation des dépenses, les élus se sont également engagés dans une démarche de partage de biens entre collectivités, permettant notamment de s'équiper de matériel performant et d'optimiser son utilisation.

En ce début d'année, je tiens à vous adresser sincèrement tous mes vœux de réussite et de bonheur et vous prie de trouver ci-après une liste non exhaustive des travaux en cours et projets à venir.

Le Président,
Jacques MOLIERES

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis 2015, la CCPM s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire qui fixe les règles générales d'utilisation des sols sur les 13 communes du territoire. Ces règles sont la traduction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définissant les orientations du projet communautaire en matière d'urbanisme, de paysage, d'environnement, d'habitat, d'économie, de déplacements, de patrimoine ...

Le PLUi est actuellement à sa troisième étape, à savoir la traduction du PADD en règlement écrit et en zonage. Le futur zonage se traduira par 4 grands types de zones : zone Urbaine (U), zone à urbaniser (AU), zone agricole (A) et zone naturelle (N).

Une fois le règlement et le zonage définis, le projet de PLUi sera alors arrêté en conseil communautaire et mis en consultation auprès des Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, organismes consulaires, conseil départemental....) pour avis pendant 3 mois.

La démarche d'élaboration du PLUi se terminera enfin par une enquête publique qui permettra au public de s'informer du contenu complet du PLUi, des avis des PPA, et de pouvoir faire part individuellement d'observations auprès du commissaire enquêteur.

A l'issue de cette enquête, le PLUi sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

PISCINE INTERCOMMUNALE

La piscine intercommunale, située à Montbazens va faire l'objet d'importants travaux de rénovation (mise aux normes, accessibilité aux personnes handicapées, etc...) qui débuteront en 2018 et permettront à terme de disposer d'un équipement agréable et performant.

CREATION D'UNE BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE « TETE DE RESEAU »

Un projet de bibliothèque-médiathèque « tête de réseau » intercommunale est en cours. Ce nouvel équipement fonctionnera en collaboration avec les bibliothèques municipales déjà existantes dans les communes et avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Ce projet va s'inscrire dans le projet global de revitalisation du quartier du Foirail Bas de la commune de Montbazens. L'office de Tourisme intercommunal sera également implanté dans ce nouveau complexe.

OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME du PLATEAU DE MONTBAZENS



Votre Office de Tourisme est une association chargée sur le territoire des treize communes du plateau de Montbazens de collecter l'information touristique afin de donner des conseils éclairés aux visiteurs et aux habitants. Il accueille, physiquement, par téléphone et par correspondance, les touristes mais aussi la population locale. L'Office de Tourisme développe également les outils d'information au travers de son site internet et par l'édition annuelle d'un guide pratique qui permet de diffuser au mieux l'offre touristique et commerciale du plateau. Outre la présentation de notre patrimoine, ce guide regroupe les Hébergeurs, Commerçants, Artisans et Producteurs qui adhèrent à l'Office de Tourisme. On trouve également sur ce guide l'ensemble des services dont bénéficie la Communauté des Communes de Montbazens. Il est très largement diffusé, mis à la disposition des Touristes, dans nos locaux, au Point Info de Peyrusse-le-Roc, dans les Offices de Tourisme voisins, chez les Hébergeurs, ainsi que dans les Municipalités de la Com Com.

Des animations variées sont également programmées tout au long de l'année ; en 2018 :

- **Un concours de belote** : le vendredi 30 mars à Montbazens.
- **Un quine d'été** : le dimanche 24 juin à Montbazens
- **Des pots d'accueil** : les dimanches matin du 14 juillet au 15 août à destination des touristes. Cette animation est un lieu d'échange entre les touristes et les habitants et a pour but de faire connaître les producteurs locaux et leurs produits.
- **Deux randonnées** dans le cadre "A chaque dimanche sa rando" du C.D.R.P. Elles se dérouleront en 2018 à Drilhe le dimanche 29 avril, sur la journée et à Lanuéjouls le samedi 27 octobre, l'après-midi.

L'Office de Tourisme est également un lieu d'expositions ; vous pouvez trouver les dates et la nature de ces expositions en consultant l'**AGENDA MENSUEL** édité par l'Office, Agenda qui regroupe l'ensemble des manifestations organisées par les Associations et Municipalités des 13 communes. Vous le trouverez sur le Site Internet de l'O.T. ou auprès de vos mairies respectives. Vous pouvez également prendre contact pour y exposer vos œuvres.

ADELINE vous accueille :

D'OCTOBRE à AVRIL : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

De MAI à SEPTEMBRE : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Et le dimanche matin (uniquement en juillet et août) de 10h00 à 12h30.



Office de Tourisme du Plateau de Montbazens
43, Avenue du Ségala - 12 220 MONTBAZENS
Tél : 05.65.63.77.94 Mail : ot@plateau-de-montbazens.com
Site : www.plateau-de-montbazens.com



18 ou 112



17



15

ALERTE



SECOURS

Vacances scolaires 2017-2018

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2017		Jour de reprise : lundi 4 septembre 2017	
Vacances de la Toussaint 2017		Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017	
Vacances de Noël 2017		Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018	
Vacances d'hiver 2018	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Jour de reprise : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Jour de reprise : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Jour de reprise : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps 2018	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Jour de reprise : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Jour de reprise : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Jour de reprise : lundi 30 avril 2018
Pont de l'Ascension 2018	Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018		
Grandes vacances 2018	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers ;

zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg. ;

zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.



Ecole de Galgan

année 2016/2017